

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : CONVENTION TRIPARTITE CARRIERES BLANC/ONF/COMMUNE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX RELATIFS A LA TAXE DE DEFRICHEMENT

Séance du 26 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six avril à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt avril deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
DRHOJIN Jacques pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS
ZANI Sonia pouvoir à pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

BROCHET Olivier

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 21 présents et 7 pouvoirs - 28 votants

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la société CARRIERES BLANC a déposé une demande d'autorisation le 28 juin 2019 pour le défrichement d'une zone boisée dans le cadre d'un projet de carrière sur la commune de Plateau d'Hauteville. Cette demande a fait l'objet d'une autorisation par la direction départementale des territoires N° DEF 01-2019-07 en date du 21 août 2019 pour 6.2848 ha. Cette autorisation est conditionnée à la réalisation de travaux de plantation et/ou sylvicoles pour un montant de 27.087,49 euros TTC.

Dans ce cadre, l'ONF a proposé à la société CARRIERES BLANC la réalisation de travaux sylvicoles pour un montant total de 27.087,49 euros TTC qui se situent sur les forêts communales de Plateau d'Hauteville.

Les travaux définis dans la convention en annexe de la présente délibération sont financés intégralement par la société CARRIERES BLANC. Cette contribution financière sera versée à l'ONF à l'issue de la réalisation des travaux par la commune de Plateau d'Hauteville.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de valider le principe de et à l'autoriser à signer la convention annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de la convention tripartite carrières blanc/ONF/Commune pour la réalisation des travaux relatifs à la taxe de défrichement, annexée à la présente
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

